

## Christelle Morançais, Présidente du Conseil de Surveillance

**Le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a été renouvelé pour cinq ans. Un schéma innovant de gouvernance a été adopté. Il s'est concrétisé par l'élection, ce vendredi 22 novembre 2019, de la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire à la tête de cet organe de gouvernance portuaire.**

En application des articles L. 5312-6 et L. 5312-8 du Code des Transports, le Grand Port Maritime, établissement public de l'Etat, est dirigé par un Directoire, sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Le premier assure le management exécutif et est responsable de la gestion. Le second arrête les orientations stratégiques et exerce le contrôle permanent de la gestion. Le Conseil de Surveillance est composé de 18 membres (voir annexe) : cinq représentants de l'Etat, cinq représentants des collectivités locales, trois représentants du personnel du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire et cinq personnalités qualifiées.

Au cours de la séance d'installation dirigée par Claude D'Harcourt, Préfet de Région des Pays de la Loire, Christelle Morançais, Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire a été élue Présidente du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire.

### S'affirmer comme le port du Grand Ouest

A l'échelle française, cette configuration est inédite. Elle s'assimile davantage aux modèles de certains ports nord européens qui intègrent les collectivités locales dans l'actionnariat et la gouvernance, comme Rotterdam, Anvers, Brême ou Hambourg. Le port de Nantes Saint-Nazaire entend ainsi renforcer ses services au bénéfice des entreprises de l'hinterland, qui s'étend de la Bretagne au nord de la Nouvelle Aquitaine et jusqu'à la région Centre-Val de Loire. Il a pour ambition de devenir le port du Grand Ouest.

Pour mémoire et selon une étude conduite par l'Insee en 2015, l'activité du port de Nantes Saint-Nazaire génère 24 400 emplois dans les régions du grand Ouest de la France, dont 7 700 emplois maritimes et portuaires et 16 700 emplois industriels et de service. Parmi les emplois directement engendrés par cette activité logistique, on compte les 540 salariés du Grand Port Maritime et ceux des nombreuses structures intervenant dans l'accueil des navires et le traitement des marchandises (négoce, pilotage, remorquage, lamanage, manutention, entreposage, préparation de commandes...) soit, au total, près de 3 000 professionnels maritimes et portuaires. En termes d'emplois, le complexe industrialoportuaire ligérien se situe au 3<sup>e</sup> rang national.

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire est une entreprise, à la fois outil industriel de développement économique et aménageur. Il accueille chaque année près de 3000 escales de navires par an, 800 trains de marchandises et 400 convois de barges fluviales.